

C-3.

*J. J. Gagne*  
*Président P. J. G.*

L'extrait certifié des Ordres Journaliers Partie II du Dépôt Régional No. 5, No. 120 en date du 20 mai 1944, concernant E/615822, Sgt. GAGNE, E., est lu par la Cour, marqué exhibit "J", signé par le Président et versé au dossier.

L'OFFICIER DEFENSEUR NE DESIRE PAS INTERROGER CON-  
TRADICTOIREMENT.

DE L'AVIS DE LA COUR, IL N'EST PAS NECESSAIRE DE SE  
CONFORMER A LA R. P. 83 (B).

LE TEMOIN SE RETIRE.

LE PROCUREUR N'A PLUS DE TEMOINS A APPELER.